



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2024\_022\_PM

**Objet :** installation d'une benne pour l'évacuation de gravats – 8 rue René Arménico

**Le Maire de la Commune de Mallemort,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

**Vu** le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que R417-10,

**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

**Considérant** la demande formulée par Madame Camille DEVI sollicitant l'autorisation d'installer une benne au-devant de son habitation, 8 rue René Arménico pour l'évacuation de gravats :

**Du lundi 4 au vendredi 8 mars 2024**

**Considérant** qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des piétons et des usagers de la route,

### ARRETE :

**Article 1 :** Dans le cadre des travaux de son habitation, Madame Camille Devis est autorisée à installer une benne au-devant de son domicile 8 rue René Arménico **du lundi 04 au vendredi 8 mars 2024.**

**Article 2 :** A cet effet la pétitionnaire veillera à ne pas gêner la circulation des voitures, des camions de ramassage des ordures ménagères ainsi que des véhicules de secours et s'assurera de la visibilité de la benne de jour comme de nuit.

**Article 3 :** la signalisation et les dispositions nécessaires seront mises en place par la pétitionnaire pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera tenu responsable des accidents pouvant survenir, par défaut ou insuffisance de signalisation.

**Article 4 :** Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la directrice générale des services
- Madame la directrice des Services Techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Métropole service des déchets
- Messieurs les chefs de centre de secours de Sénas et de La Roque d'Anthéron
- Madame Camille DEVI

Fait à Mallemort, le 19/02/2024

Hélène GENTE

Maire de Mallemort

